

## Compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2008

Présents : THIEBAUD Bernard, BRIQUET Jean, AUTANT Francette, ACOULON Rose Marie, GALLAIS Philippe, SALLOT Guy, GUICHETEAU Louissette, MEYNECKENS Françoise, MEYNECKENS Jean, BONTEMPS Marie Claudine, BONTEMPS Jacky, CHEVALIER Isabelle, GIGUET Thierry, CARPENITO Estérina, DELDICQUE Philippe, COUTURIER Samuel, HAREL Guy Michel, GOMEZ Agnès, RONTEAU Gisèle, LE SCHELLER Jean Michel

Excusés : TURPIN Monique, DUSSEAU Françoise, AULARD Jacqueline

### 1. Approbation de la réunion du 20 octobre = aucunes remarques

### 2. Bernard THIEBAUD présente un résumé des actions menées depuis cette date

- ✓ Demande de subvention à la ville : pour toute nouvelle association le délai pour étudier une demande de subvention est d'un an de fonctionnement, ce qui repousse en 2010 l'allocation éventuelle d'une aide de la ville. Le Président a écrit une lettre au maire le 5/11 dont il lit de larges extraits argumentant le caractère citoyen de notre association pour s'affranchir de ce délai. La réponse du maire est lue : pas de réponse favorable mais son attitude d' élu n'est pas arrêtée
- ✓ Il ne faut pas désespérer de l'attitude de la municipalité car l'association commence à être connue : Le conseil municipal de ce jour, a parlé du projet d'un nouveau plan de circulation de la Rive Droite avec maîtrise des déplacements et développement de transport doux. Il a été aussi annoncé une période d'austérité, quant aux critères d'attribution des subventions aux associations pour 2009.
- ✓ Mme CARMOUSE adjointe a répondu à notre courrier du 30/09 : elle propose que l'association fasse partie des commissions des services techniques sur le plan de circulation de la rive Droite. Il est annoncé une piste cyclable le long de l'avenue de Saintonge. Les adhérents souhaiteraient, eux, être associés à une réflexion générale sur les modes de déplacements doux dans la ville.
- ✓ Réunion à Saintes le 6/11 des animateurs des associations du département ( La Rochelle, Rochefort, Marennes et Saintes) En résumé :
  - Marennes : développement de pistes vertes dans l'Ile d'Oléron
  - Rochefort : problèmes du passage sur les ponts notamment celui du Martrou, signalisation insuffisante des pistes
  - La Rochelle : développement de pistes vers La Jarrie, demande de rames adaptées au transport de vélo dans les TER. Création de pistes Marans-La Rochelle par le conseil Général
  - La Rochelle : L'expérience du vélo-école : Le but est de sensibiliser les enfants des écoles primaires à l'utilisation du vélo, Les enseignants volontaires déposent un projet pédagogique et le conseil général paye un animateur qui intervient dans ces écoles
  - Saintes : on débute ! Etat des lieux en cours avant de rencontrer les élus.

- ✓ Rencontre le 12/11 au conseil général à La Rochelle de M. VILLAIN, conseiller général, maire de Chatellaillon, président de la commission Tourisme, sport, jeunesse et culture avec les animateurs des associations du département. Il propose au titre des 4 associations départementales, la création d'une commission qui serait l'interlocutrice auprès du Conseil Général. Il évoque la possibilité de débloquer des fonds pour développer le vélo-école sur Saintes.
  - Il est signalé que des expériences similaires existent déjà à l'école Jules Ferry avec un animateur de la CDC (Thierry Guénaud)
  - Il existe aussi une école du vélo par le vélo club
  - Il est décidé de reporter à plus tard cette possibilité car cela paraît un peu lourd à assurer pour « notre petite association débutante »
- ✓ Réalisation d'un tract publicitaire : A étudier avec Agnès Gomez dans le cadre d'un projet avec des étudiants en BTS du lycée Bellevue.
- ✓ Contacts avec la presse : Une commission sera créée pour assurer une liaison avec la presse locale, départementale et les éditions municipales.

### **3. Décisions et informations diverses :**

- ✓ Etat des adhésions :
  - 25 adhésions à ce jour
  - il est décidé que les cotisations sont valables jusque fin octobre 2009, que les cotisations annuelles suivantes seront valables pour la période du 1/11 de l'année en cours au 31/10 de l'année suivante
  - Le montant de la cotisation individuelle est inchangée = 10€ mais celle d'un couple est fixé à 11€ afin de comptabiliser le nombre exact d'adhérents.
- ✓ Etat de quelques dépenses à ce jour : 165€20 dont
  - Cachet avec tampon encreur = 40,54€
  - Insertion au JO = 39,06€
  - Photocopies – Timbres....
- ✓ L'association de La Rochelle nous fait une avance de 200€ , sous forme de prêt gratuit remboursable dans les 2 ans pour aider à notre lancement.
- ✓ La Mairie nous prête gratuitement les salles de réunion.
- ✓ Fonctionnement de l'association : Comme nous sommes tous très intéressés et passionnés ...Il est décidé que les réunions du conseil d'administration comme celle de ce soir continueront à être ouvertes à tous. Le bureau fixera un ordre du jour en fonction du travail accompli.
- ✓ Philippe Gallais se propose de réaliser une maquette pour le papier à entête de l'association.

#### **4. Etat des constatations et des propositions pour le vélo dans notre ville**

Après un travail très constructif voici le constat

✓ Les points de fixation et les parkings à vélos

##### **Bilan existant**

Cours national devant la poste

Cours national devant le palais de justice

Marché St Pierre            Place de la Mairie    (2 arceaux)

Abbaye aux Dames (2 attaches) Place Bassompierre 2 arceaux à côté du local poubelle et  
2 près du pont

Piscine (parking vélo)

Petit Leclerc et grand Leclerc (parking vélo-moto)

Centre Hospitalier

La liste est donc assez courte. Philippe Gallais a fait des photos qui montrent très bien que les vélos s'accrochent dans notre ville un peu sur n'importe quoi (arbres, poteaux indicateurs,...) . Nous proposons que ces diapos soient projetées la prochaine fois.

##### **Propositions**

Salle SAINTONGE

Mairie côté salle Saintonge

Bibliothèque François Mitterrand

Jardin Public près de la passerelle

Abbaye ( côté Saint Pallais)

Avenue Gambetta devant la Poste Bleue

Avenue Gambetta devant la maison de la presse

La Gare                            Secteur du mutant

Marché Saint Pallais

Grand coudret (côté salle de gym)

Maison des associations

Intermarché secteur des Métrelles

Proximité rues piétonnes

Quartier Bellevue                            Quartier Boiffiers

✓ Les pistes et voies cyclables

Isabelle Chevalier a amené un plan détaillé de la ville sur lequel sont notées les pistes existantes. Là aussi le constat montre que les voies cyclables sont peu nombreuses, qu'elles se terminent souvent de façon brutale, le cycliste se demandant par où passer (exemple du rond point entre le boulevard de Vladimir et le boulevard de recouvrance près de l'hôtel Campanile)

Enfin ces pistes sont isolées, il n'y a que très peu de continuité entre elles. Il serait souhaitable de développer un axe est-ouest le long de l'avenue de Saintonge et un axe nord-sud à partir de la route de Taillebourg jusque la route des Gonds en tenant compte des lieux et

des flux des utilisateurs potentiels : Lieux publics, écoles, lycées, lieux sportifs, grandes surfaces...

#### Quelques propositions

- Rue du Pigeonnier
  - Avenue Jourdan
  - Avenue Jules Dufaure
  - Rue Bourignon
  - Rue du Docteur Jean
  - Cours National sur 1 trottoir
  - Avenue de Saintonge
  - Cours du général Charles De Gaulle puis liens vers Abbaye aux Dames (auberge de jeunesse) et liens vers la rue du jardin public et la place Bassompierre
  - Rue Geoffroy Martel
  - Avenue Gambetta su 1 trottoir
  - Aménagement du rond point près hôtel campanile pour traversée sécurisée du cours du maréchal Leclerc et le boulevard de Vladimir ( vers route de Rochefort)
  - Rue Georges Desclaudes et rue du Lycée Agricole
- ✓ Autorisation des contre-sens pour les vélos ( rue St Eutrope, rue Bourignon, rue du Pigeonnier ...) C'est absolument indispensable pour circuler à vélo dans la ville car les sens interdits nous obligent à faire de trop grand détour
- ✓ Autorisation de circuler à vélo dans les rues piétonnes : Proposition de retirer les arrêtés municipaux 83-1 et 83-2 du 21 janvier 1983 interdisant l'accès et le stationnement à tous les véhicules y compris les bicyclettes. Il faudra obtenir que cela est possible à condition de respecter le code de la rue selon la FUBICY (Fédération française des usagers de la bicyclette) à savoir respecter la priorité du plus faible ( enfants, piétons...) et si foule mettre pied à terre

<p style="text-align: center;"><b>PROCHAINE REUNION</b> <b>Le lundi 12 janvier à 20h30</b> <b>SALLE SAINTONGE n° 1</b></p>
--

Pour la prochaine réunion prévoir de continuer à faire le relevé de l'existant, avec des photos si possible. Nous avons prévu de projeter les diapos avec un projecteur numérique

L'objectif principal de la réunion est de préparer l'entrevue avec le maire